

Une offre pour les exploitations fragilisées

Les successions des crises sanitaires et économiques vécues par la profession agricole auxquelles viennent s'ajouter les aléas climatiques font que bon nombre d'agriculteurs, quelles que soient leurs productions, voient leur situation économique se dégrader progressivement. Les conséquences se font certes ressentir sur le porte-monnaie mais parfois, de façon plus insidieuse et sournoise sur le moral, le bien-être au travail ou la sphère familiale. Le dispositif « *Faire Face Ensemble* », dispositif d'accompagnement multipartenarial créé en 2017 entre la Direction départementale des territoires, la Chambre d'agriculture, la MSA, le Conseil départemental et les experts-comptables de Cerfrance BFC et d'Aucap Terravea, peut proposer un accompagnement neutre, impartial et en toute confidentialité aux agriculteurs qui le souhaitent et qui en expriment le besoin. Le personnel technique de chacun des partenaires qui siègent



au sein du comité technique mensuel Faire Face Ensemble, prend en compte tous les paramètres présentés par l'exploitant pour évaluer sa situation, et s'accorde sur des propositions d'accompagnement.

Si vous pensez que ce dispositif peut vous accompagner, vous apporter un soutien ponctuel (humain, technique, organisationnel, administratif, économique), il suffit de prendre contact au 03 80 90 00 01 ou à l'adresse fairefaceensemble@cote-dor.gouv.fr.

DAPRÈS COMMUNIQUÉ

